

de la taxe seraient mieux préparés pour répondre aux questions des consommateurs au sujet des effets de la TPS sur les prix et pour s'assurer que les fournisseurs répercutent les économies éventuelles issues de la suppression de la TVF.

L'ACC a suggéré que le gouvernement renseigne les commerçants sur le fonctionnement de la TPS. En fait, l'ACC estimait plus judicieux de financer l'éducation des consommateurs et des membres des associations commerciales que de créer un organisme de réglementation qui surveille l'évolution des prix en rapport avec la TPS. Elle a affirmé en outre que les commerçants qui sauront appliquer et calculer la taxe et connaîtront les produits susceptibles d'entraîner une économie en raison de la suppression de la TVF pourront contribuer à réduire la confusion générale du marché et l'exploitation abusive de la situation.

Des témoins ont avisé le Comité qu'un certain nombre d'associations commerciales n'avaient pas encore reçu de réponses du gouvernement aux nombreuses questions adressées par leurs membres concernant la mise en oeuvre de la taxe dans leurs activités commerciales. L'Association des services funéraires du Canada a déclaré qu'elle attendait encore des réponses claires et cohérentes à ses questions sur l'application de la TPS à l'égard des montants gardés en fiducie au titre des services funéraires payés à l'avance. D'autres témoins ont signalé que les négociations avec le gouvernement au sujet de l'application de la TPS se poursuivaient.

Le Comité remarque le haut degré d'incertitude et de confusion qui règne parmi certaines entreprises en ce qui a trait au fonctionnement de la TPS. A moins que le gouvernement n'arrive à rétablir rapidement la situation, ce manque d'information pourrait rendre plus difficile la transition de la TVF à la TPS et avoir des répercussions négatives sur les consommateurs. Le Comité estime qu'il est essentiel pour toutes les entreprises de comprendre clairement l'application de la TPS dans tous les aspects de leurs activités. Le Comité demande donc instamment au gouvernement d'agir le plus rapidement possible pour résoudre les questions encore en suspens à cet égard. Il ajoute que, selon lui, le gouvernement devrait amorcer un programme complet d'information pour ses communautés commerciales. Le Comité recommande donc

**Que les questions techniques encore en suspens et qui intéressent les entreprises pour leur planification en vue de la mise en oeuvre de la TPS soient résolues promptement;**

**Que le gouvernement informe les entreprises sur les effets de la TPS, bien avant la mise en oeuvre de la taxe, afin de les guider dans leur planification en vue de cette mise en oeuvre.**